
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 FEV 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00108 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE SECRETAIRE GENERAL CHARGE DE
L'EXPEDITION DES AFFAIRES COURANTES

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de dix (10) Professeurs des Lycées et Collèges option : Arabe, session 2021.**

Ce sont :

PROFESSEURS DES LYCÉES ET COLLÈGES OPTION ARABE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BARRO BAKARY	2610_8067_4130_3942	B10847375	07/02/88
2	BAYALA ZAKARIA	2610_4890_7590_2756	B10997826	13/04/91
3	BELEM ABDOUL AZIZ	2101_0216_3561_8513	B15802095	19/12/93
4	CISSE ABASSI AMADOU	2101_0316_3527_1099	A2243931	31/12/92
5	CONVOLBO MAHAMADI BASSIROU	2113_0316_3587_3759	B9249983	07/09/87
6	COULIBALY ISSOUF ABOU	2610_9605_8642_0367	B10443220	29/03/96
7	DIALLO INOUSSA	2610_3298_7165_0245	B3935472	31/12/92
8	KABORE ADAMA	2101_1116_3610_2298	B4748627	08/12/89
9	KABORE MAHAMADY	2113_1116_3576_8592	B16155582	28/09/86
10	KABRE LASSINA	2112_1116_3533_7235	B10260933	25/07/85
11	KAGONE ADAMA	2610_2385_2903_4831	B9214252	01/01/91
12	KINDO INOUSSA	2109_1116_3541_3455	B5711971	14/04/97
13	OUEDRAOGO OUMAROU	2610_7492_4237_1657	B10480131	21/02/88
14	OUEDRAOGO RASMANE	2118_1516_3544_2321	B16237115	31/12/82
15	PORGO HAMADE	2610_7593_5039_5340	B7505534	01/01/84
16	SANFO OUSMANE	2115_1916_3612_2069	B4854544	05/09/92
17	SANNE SALFO	2610_2416_8095_2570	B15783474	16/08/95
18	SANOU SOUAIBOU	2610_5296_8475_0249	B7804172	31/12/83
19	TIEMTORE IDRISSE	2109_2016_3585_7091	B1309375	31/12/94
20	ZABRE OUMAROU	2610_1864_1275_8751	B13567148	31/12/92

Arrêté la présente liste à 20 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours dans les dix (10) jours ouvrables suivant la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

En outre, ils sont informés que les épreuves orales se dérouleront dans le centre unique de Ouagadougou, le dimanche 13 février 2022, à partir de 06 h 30 mn, au Lycée Nelson Mandela.

Ils devront se munir du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi à l'inscription.



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre l'Etalon